



## Le mot du président

Pierre Paradinas<sup>1</sup>

---

Chères adhérentes, chers adhérents,

Numéro 13, 158 pages : c'est le bulletin de la SIF.

Voici donc le nouveau bulletin de la SIF. Un nouveau comité de lecture, un nouveau rédacteur en chef adjoint Éric Sopena – merci Éric d'avoir porté 1024 là où il est aujourd'hui – un nouveau rédacteur en chef avec Denis Pallez, pour un nouvel élan de 1024 associé et en phase avec celui de votre association la Société informatique de France.

oOo

Fin 2018, la SIF devient Association reconnue d'utilité publique (ARUP), c'est une marque de reconnaissance et cela légitime nos missions et nos actions en faveur de l'informatique et des informaticien-nes auprès des pouvoirs publics.

Autre bonne nouvelle en ce début d'année 2019, c'est l'annonce de la création d'un CAPES informatique par le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Jean-Michel Blanquer. Pour la discipline, cela va accélérer, structurer et installer le développement de l'informatique au lycée. Dans le dernier numéro, j'évoquais la création de la discipline au lycée. L'annonce de ce concours marque aussi la dynamique de notre discipline dans l'enseignement secondaire ; pour la discipline, c'est essentiel. L'agrégation annoncée et attendue dans quelques années complétera le tableau de la création d'un corps dans l'Éducation nationale dans les prochaines années.

---

1. Président de la Société informatique de France, professeur titulaire de la chaire Systèmes embarqués au CNAM à Paris, pierre.paradin@cnam.fr, twitter : @DAATLE.

Ces deux nouvelles sont le résultat d'un travail énorme des fondateurs de la SIF qui depuis la fin de l'année 2011 œuvrent à la construction de l'association et à la concrétisation de ces deux chantiers importants que sont le statut ARUP et la création d'un CAPES.

oOo

Vous retrouverez dans ce numéro des articles qui illustrent nos nombreuses actions comme :

- La participation à la création et la mise en place d'un diplôme inter-universitaire pour former les enseignants de la spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI) des classes de première et terminale ;
- La participation à la création d'un jeu de 7 familles avec les hommes et les femmes, d'hier et d'aujourd'hui qui font l'informatique. Ce jeu est un magnifique support d'actions de médiation ;
- Le relais de la prise de position d'un collègue directeur de laboratoire à propos des zones à régime restrictif (ZRR) ;
- La réunion de 300 doctorant-es à travers de nombreux sites en France pour discuter des carrières académiques et industrielles.

Dans la rubrique informatique et société, une introduction aux impacts environnementaux du numérique est proposé, c'est à la fois un grand défi pour la science informatique – ainsi que d'autres – et pour notre société de demain toute entière.

Vous retrouverez aussi les rubriques habituelles, « histoire », « entretien », « prix et distinction », et également de nouvelles rubriques comme « ma thèse en 1024 caractères », inspirée du fameux concours, une mise en lumière des « membres d'honneur » distingué-es chaque année lors du congrès de la SIF, ou encore « du côté des entreprises » avec un article du Syntec à propos de notre secteur qui concerne 500 000 informaticien-nes et un autre sur la sécurité informatique et les PME.

oOo

Dans cette dynamique, la Société informatique de France a entrepris une réflexion pour la mise en place de nouveaux chantiers fédérateurs, les jeunes diplômés et l'ensemble de la communauté informatique sont au centre de ce travail, rejoignez-nous pour construire la SIF de demain.